

<b>Zeitschrift:</b>	Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerischer Zivilschutzverband
<b>Band:</b>	53 (2006)
<b>Heft:</b>	1
<b>Artikel:</b>	Un exercice d'envergure...
<b>Autor:</b>	Mathey, René
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-370309">https://doi.org/10.5169/seals-370309</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

protection de la population, respectivement dans le dispositif ORCA. A ce titre, en ma qualité de chef de l'Etat-major cantonal de conduite, j'attends de la protection civile, comme des autres services de l'Etat ou des partenaires, une volonté d'adhérer avec force et ouverture à la mise en place des nouvelles structures de l'organisation cantonale en cas de catastrophe [...].

Quant au président de l'assemblée des Comités directeurs, René Devantay, sans s'opposer à la nécessité de s'adapter, de se renouveler, moderniser, restreindre et dégraissier, il se montre plus réservé et moins enthousiaste que Denis Froidevaux. En substance, René Devantay se pose encore quelques questions quant à l'avenir. Que signifiera, dans les faits, le futur redécoupage des régions (note de la réd.: les futurs débats du Grand Conseil devraient se concentrer sur un découpage du canton en dix ou douze districts)? Et encore de relever que force est de constater, malgré les innombrables interventions de la PCi, que celle-ci est encore regardée avec beaucoup de «doutes» par les partenaires, voire par les autorités communales et au-delà par le citoyen.



**Les C ORPC et suppléants des 21 régions vaudoises.**

«Sommes-nous trop timides ou respectueux envers nos partenaires pour n'être engagés qu'avec une certaine circonspection, alors que nous avons la formation et les moyens d'apporter notre part dans le concept de la protection de la population?», souligne René Devantay.

Dans son message, le conseiller d'Etat Charles-Louis Rochat est resté fidèle à ce dicton bien vaudois: «prudence, prudence». En effet, tout en se félicitant de la moderni-

sation de ce système d'aide et de secours qui représente la protection de la population pour le bien du citoyen, il ne pouvait passer sous silence, d'une part le fait que la PCi bénéficie du soutien des autorités et d'autre part que la santé des finances cantonales obligeait tout un chacun à poursuivre dans la voie d'une évolution raisonnable des moyens que le canton peut mettre à la disposition de la protection civile et de tous les autres partenaires. □

#### L'ORPC RIVIERA EN EXERCICE

## Un exercice d'envergure ...

Comme pour illustrer les propos du SSCM lors de la remise des diplômes, l'ORPC Riviera, dirigé par Pierre-André Masson, organisait le même jour un exercice d'envergure.

Quelque 150 participants se sont retrouvés du côté de la place du Marché, dans le but d'exercer la conduite d'un événement majeur, la collaboration entre partenaires et le respect des mesures de sécurité.

Coucher de soleil sur la place du Marché.

#### RENÉ MATHEY

**L**a situation initiale explique qu'après plus de trois jours de violents orages, la région voit ses rivières déborder, le lac se gonfler dangereusement, provoquant un peu partout inondations et glissements de terrains. Pour compliquer le tout, le réseau civil de transmission (fixe et mobile, téléréseau) est fortement perturbé ou hors d'usage. Pour Montreux, c'est le Marché couvert qui est utilisé comme base logistique et de commandement et une cellule d'aide à la conduite de la protection civile y a pris place.

Le centre commercial voisin a de gros problèmes d'infiltration d'eau. Lors des travaux, un tuyau de gaz est percé. Il s'ensuit toute une série d'événements dont une

explosion, boutant le feu et bloquant des clients.

Après le déclenchement de l'alarme et une première estimation faite par le chef d'intervention, des renforts sont demandés. Ainsi, c'est assez rapidement que se retrouve sur la place du Marché le SDIS (60 sapeurs-pompiers), la protection civile avec 30 personnes appartenant à la FIR sauv ainsi que 6 hommes pour le renseignement. Du côté des sanitaires, les ambulances du CSU et le SMUR Riviera sont engagés ainsi qu'une bonne dizaine de samaritains. Viendront en renfort le GIS de Lausanne avec 25 personnes ainsi que la REDOG avec 3 chiens.

#### Un exercice ambitieux

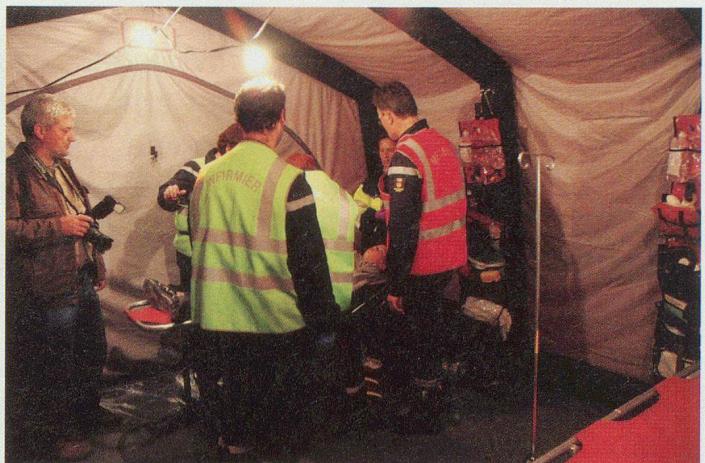
Comme l'a confirmé P.-A. Masson, il faut s'attendre dans les années à venir à de tels événements mettant en œuvre beaucoup de



**Exposé de la situation aux invités par P.-A. Masson (2<sup>e</sup> de gauche).**



Premier rapport aux différents intervenants.



Les premiers soins à un blessé dégagé du parking.



Les sapeurs-pompiers installent une pompe dans le lac.



Briefing d'un groupe de samaritains.

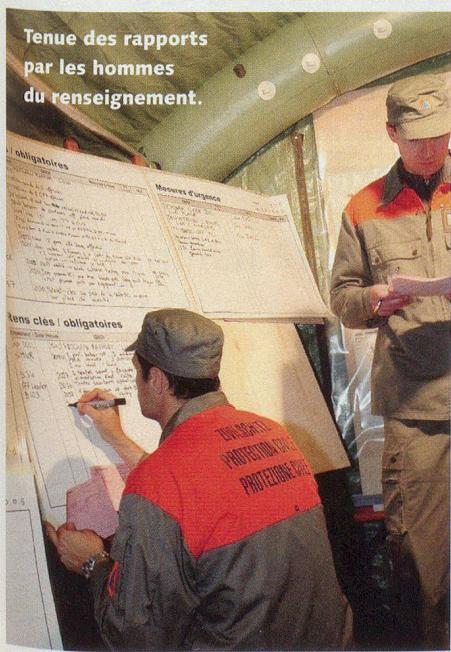


La PCI installe une ligne de téléphone de secours.

personnel appartenant à des corps différents. D'ailleurs, les inondations subies cette année dans plusieurs cantons alémaniques montrent bien qu'il est nécessaire non seulement de renforcer l'instruction mais surtout de mettre un accent particulier sur la coordination pour que l'efficacité des différentes interventions soit optimale.

Ainsi que l'on a pu le constater dans le terrain, chaque force d'intervention s'est montrée très professionnelle dans les interventions et chacun a démontré une parfaite connaissance de sa ou ses spécialités. Par contre, la taille même de l'exercice et le nombre d'intervenants sont venus très rapidement perturber le déroulement des secours. Beaucoup ont confondu vitesse et précipitation par un manque flagrant d'autorité dans la conduite. On peut aisément le comprendre dans la mesure où, pour tous ces spécialistes bien entraînés, il est presque insupportable d'attendre. Et pourtant...

Finalement un excellent exercice qui, tout en illustrant les propos tenus à Gollion lors de la remise des diplômes, montre bien que la gestion d'un événement majeur n'est pas chose aisée, tant la définition des priorités est difficile à maîtriser surtout si l'on y ajoute le stress d'une intervention réelle. Excellente leçon d'humilité aussi car toutes les technologies et les outils de pointe ne remplaceront jamais les connaissances et les facultés des «hommes» qui les utilisent à collaborer ensemble. □



Tenue des rapports par les hommes du renseignement.



Sauvetage sur un balcon de la façade du Forum.